

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion via internet

PV N°2

Du 30 septembre 2018

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **NOTIFICATION OFFICIELLE** aux **CLUBS** et aux **ARBITRES**.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel du district de Charente Maritime, dans les conditions de délai (10 jours à partir de la parution du procès verbal) et conformément aux dispositions de l'article 103 des règlements généraux de LCO.

Les droits d'examens (80 euros) seront prélevés.

Président : M. DECHAUX Jean-François.

Membres: MM. BALAGEAS Bernard, BOISSINOT Paul, CASCARINO Georges, DUMAND Bernard, MOQUAY Jacques, SONALLY Claude.

Dossier BOUHET Nicolas (5409116018) : Démission du club de ROCHEFORT FC (550807) **ACCORDÉE** par la CRSA. Rattachement au club de VERINES (531972) **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club de VERINES.

Dossier ASRIH Foad (2547626761) : Démission du club de l'ES LA ROCHELLE(553245) **ACCORDÉE** par la CRSA. Rattachement au club de STE MARIE DE RÉ (507628) **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club de STE MARIE DE RÉ.

Dossier MOUNKORO Jean Bruno (1102440217) : Démission du club l'ES LA ROCHELLE(553245) **ACCORDÉE** par la CRSA. Rattachement au club ESA AYTRE (507859) **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club ESA AYTRE.

Le Président

Jean-François DECHAUX

Le Secrétaire

Bernard BALLAGEAS